



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'US SIRAN CYCLOTOURISME
DU 4 FEVRIER 2024**

L'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2023 de l'US SIRAN Cyclotourisme s'est tenue le Dimanche 4 Février 2024 en présence **d'une quarantaine de licenciés.**

André a ouvert la séance en remerciant de leur présence tous les participants à cette Assemblée Générale un peu tardive pour diverses raisons dont son indisponibilité de plus de trois mois.

Il remercie de leur présence plus particulièrement :

- **Guy MESPOULHES, Maire de Siran et Colette MESPOULHES, Adjointe et Présidente de l'US Siran Omnisport.**
- **Didier CARTEAU : nouveau président du Comité Départemental élu lors de l'Assemblée Générale du CODEP du 9/12 à Maurs ; succédant à J. Marc Warlier.**
A noter : 2 membres du Bureau US SIRAN Cyclo. font partie du bureau du CODEP – Jeannot PRIEU à la Commission Jeune (déjà nommé) et Bernard BARBET (nommé lors de la dernière AG).

André remercie tous **les membres du bureau** qui ont œuvré tout ce mois de Janvier pour que cette A. G. se déroule dans de bonnes conditions (En particulier Jeannot FOURNOL, Gérard, Nicole...).

Il présente les nouveaux licenciés en 2023 :

- 3 siranais : **Sophie BOY et Mathieu FOUR** (leur aide a été bien précieuse pour l'encadrement de l'Ecole Cyclo) et **Thierry BAUDUSSEAU** (originaire de l'Isère et nouveau résident à Siran).
- 2 aurillacois : **Julie CONTURIE, Fabien OUSTRY**
- un corrèzien : **Jean-Claude SIMBILLE**
- **Françoise DELMAS** qui a repris la licence en 2023 après des problèmes de santé

De nombreux licenciés ont déjà fait part de leur désir de renouveler leur licence en 2024 ; notamment ceux qui résident loin de chez nous : **Michel BOY** de Limoges (qu'il remercie de sa présence) et Philippe DESPLANCHES de Limoges, Jean-Claude SIMBILLE de Brive. Régine BROC et Bernard PRUVOST de ST Privat (Corrèze) ; Jean-Pierre SPIES de Nice et Serge RICHARD de la Savoie.

En 2023, de nombreux parents ont participé aux randonnées du samedi avec l'Ecole Cyclo. André remercie **Séverine BAYLE**, présente à cette A. G. et qui s'est particulièrement impliquée tout au long de la saison.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux licenciés : **Didier AYMAR** de St Paul des Landes, **William BALTHAZAR, Alain LEMERCIER et Sabine ANDRIEU** d'Aurillac.

1. RAPPORT MORAL - ACTIVITES 2023 :

Les effectifs des licenciés - Présentation de Gérard CHEVALIER

- **Evolution des effectifs :**

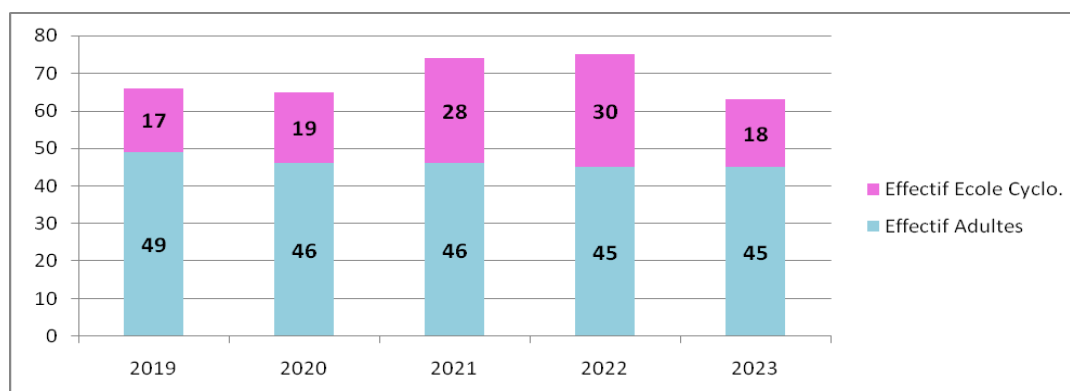
Au 31/12/2023, le club compte 63 licenciés dont 45 licenciés adultes (pas de variation) et 18 enfants à l'Ecole Cyclo. (- 12 par rapport à 2022).

Le nombre de nouveaux licenciés est de 10 en 2023, 8 en 2022.

Effectif des licenciés Adultes : 7 nouveaux licenciés et 7 non renouvellements en 2023

Effectif de l'Ecole cyclo. : 3 nouveaux licenciés et 18 non renouvellements en 2023

La baisse des effectifs résulte essentiellement du non-renouvellement des licences par les jeunes de l'Ecole Cyclo. ayant intégré le club en masse ces deux dernières années pour s'essayer à la discipline.



- **Répartition par sexes :**

Effectif licenciés adultes : 10 Femmes, 35 hommes

Effectif Ecole Cyclo. : 9 filles, 9 garçons

- **Evolution de l'âge moyen :**

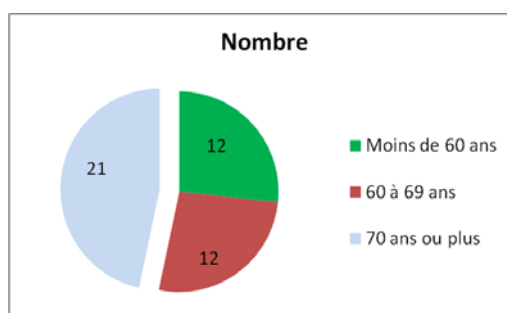
AGES moyen	Effectif Total	Adultes	Ecole Cyclo
2023	49 ans (1)	64 ans (2)	11 ans
2022	43 ans	65 ans	11 ans
2021	45 ans	65 ans	11 ans
2020	51 ans	67 ans	11 ans
2019	53 ans	67 ans	10,5 ans

- (1) diminution importante de l'effectif de l'Ecole Cyclo.
- (2) Nouveaux licenciés plus jeunes

- **Répartition par tranches d'âges au 31/12/2023 :**

La moitié des licenciés Adultes ont 68 ans ou plus.

Tranches âges	Nbre	%
de 35 à 39 ans	5	11%
de 40 à 49 ans	2	4%
de 50 à 59 ans	5	11%
de 60 à 69 ans	12	27%
de 70 à 79 ans	16	36%
de 80 à 87 ans	5	11%



Pour l'école Cyclo : 11 enfants ont plus de 10 ans, 7 moins de 10 ans.

Rapport d'activité :

Organisation des 2 randonnées inscrites au calendrier officiel FFCT

- **6 Mai 2023 : Journée des Gorges de la Cère à Lamativie (Lot).** La randonnée cyclo. inscrite au calendrier CODEP et organisée par le club n'a pas répondu aux attentes : 20 participants seulement. L'arrêt de cette manifestation durant 2 ans (COVID) y est sûrement pour beaucoup. En mai 2024, la Journée des Gorges de la Cère aura lieu à SIRAN. avec un beau parcours sur 3 départements...et 3 régions !!! Espérons que nos amis cyclistes et vététistes cantaliens viendront nombreux.
- **19 Août 2023 : La Randonnée de la Fête** (inscrite au calendrier CODEP) organisée par le club a connu un bon succès de participation avec 65 cyclistes, 48 vététistes et 49 marcheurs. Les circuits vélo et VTT ont été très appréciés

Participation autres rando clubs et évènements labellisés FFCT

Enfin l'US SIRAN avec nos cyclistes motivés essaie d'être présente sur toutes les **randonnées des clubs cantaliens inscrites au calendrier**. Cela s'est confirmé en 2023 : **26 licenciés ont participé au moins à une rando.** officielle. (en moyenne : 3 rando.).

Cinq habitués de longue date ont par ailleurs participé à **la Semaine Fédérale de Pont à Mousson.**

Séjours Club et autres rando. Internes au club –

- **27 – 28 – 29 Mai 2023 : Weekend de Pentecôte au Domaine de Pelvezy (Dordogne), séjour organisé par Bernard BARBET.** 16 cyclistes et 6 accompagnants y ont participé avec de très jolis circuits en Périgord Noir autour de Montignac, Sarlat, La Roque-Gageac, Les Milandes etc....L'hébergement au Village de vacances du Domaine de Pelvezy à St Genies est de qualité et a été très apprécié par tous les participants
- **14 Juillet 2023 : Sortie anniversaire de notre vétéran Jeannot Fournol** avec un repas à Comiac (Lot) ; Jeannot fêtait ses 87 ans donc le circuit vélo était de 87 Kms sur 3 départements : Cantal, Lot et Corrèze. 25 personnes cyclistes et accompagnants se sont retrouvés autour de la table à Comiac.
- **14 Août 2023 : Au départ de St Céré, randonnée annuelle du club de 80 Kms** en plein cœur du Quercy, organisée par nos licenciés lotois (15 cyclistes et accompagnants y ont participé).
- **7 au 14 octobre 2023 : Séjour en Espagne à Rosas organisé par Milou Monbertrand** et les Voyages Lavergne. 44 personnes ont participé au séjour dont 13 licenciés du club. Les cyclistes venant de différents clubs et différents départements ont pu apprécier les circuits journaliers concoctés par Milou.

Le club s'est équipé de nouveaux maillots en 2023 - A l'initiative de Bernard BARBET

Nous avons pu proposer de nouveaux équipements à nos licenciés (maillots, cuissards, gants ...) Le graphisme et les couleurs adoptés pour ces nouveaux maillots sont particulièrement réussis. Ces nouveaux équipements ont eu du succès auprès de nos licenciés. Le fournisseur est la Société NORET

22 licenciés ont acheté au moins 1 équipement.

Le club a perçu une subvention du Conseil Départemental de 300 €

Bernard précise qu'il est toujours possible de commander de nouvelles tenues et invite les personnes intéressées à passer commande après la réunion.

Ecole cyclo. - L'Ecole française de Vélo: Présentation de Jeannot Prieu

L'Ecole cyclo. de l'U.S. Siran a fonctionné sans discontinuer d'Avril à fin Octobre.

- **26 sorties ont été organisées** les samedis avec une moyenne de 9 enfants présents et 6 animateurs ou parents accompagnants, soit un groupe de 15 vététistes réguliers.
- Cette année a vu l'arrivée de nouveaux **parents impliqués** et licenciés au club ; ce qui a permis de composer à chaque sortie deux groupes d'enfants : « Petits » et « Grands », convenablement accompagnés.
- **Le Dimanche 23 Avril** : trois de nos plus grands adolescents (1 fille et 2 garçons : Emilie Monbertrand, Nolan Farjeaudoux, Gael Delgado) se sont essayés à la **Course contre la montre Glénat – Siran** dans le cadre de la « **Journée Vélo entre 2 lacs** » **organisée par l'A.C.V.A.** Sans prétendre se comparer aux coureurs chevronnés, nos jeunes se sont bien comportés et étaient très fiers de leur performance sous l'œil avisé de leurs parents. De leur côté, les autres enfants clôturaient la course après une petite virée et recevant une médaille offerte par les organisateurs.
- En dehors de ses sorties hebdomadaires autour de Siran, l'Ecole cyclo a participé **le 6 Mai à la Journée des Gorges de la Cère à Lamativie (46)** : 12 participants ont bouclé un circuit VTT de 12 Kilomètres et trois d'entre eux sont rentrés à Siran à vélo (7 Kms). 11 participants à la Randonnée de la Fête au mois d'Août.
- **Le 30 Septembre 2023, à l'initiative d'Olivier Coulet que l'on remercie_ - invitée par les organisateurs de la Dériv' Chaînes, l'Ecole Cyclo. s'est déplacée à Velzic** où elle a goûté aux difficultés d'un circuit nouveau de 20 Kms pour les Grands et 10 Kms pour les Petits. Les 18 participants sont rentrés ravis de cette expérience qui changeait un peu de la routine des chemins de Siran. Cette expérience est sans nul doute à renouveler l'an prochain.

Enfin dans le cadre de la Convention de partenariat avec la Ligue d'Auvergne Rhône Alpes de Cyclotourisme, le Club avait inscrit un nouveau candidat à la **formation d'initiateur** ; or, la journée de formation prévue a été annulée. Elle aura lieu en 2024 ; **Jérôme Belaubre y participera.**

2. Rapport financier et approbation des comptes

Nicole SOULHAC prend la parole en détaillant chaque poste de recette et de dépense inscrit au bilan financier de 2023. Ce dernier est équilibré grâce notamment aux subventions habituelles de la Commune, du Département pour l'Ecole Cyclo. et cette année, du Conseil Départemental pour l'achat des nouvelles tenues.

Bilan financier 2023

<u>Dépenses :</u>		<u>Report 2022 : 7836,29</u>	<u>Recettes :</u>	
-Complément repas de l'AG du 18/12 /22+apéro	155,00		-Sponsor vélo contact	240,00
-Vélo Contact 2022	386 ,74		-Intérêts année 2023	46,37
			-Intérêts parts sociales	0,80
-Frais réunions +sorties	184,00		-Subvention commune	400,00
-Achat maillots	3422,34		-Vente maillots	3418,40
-Frais envoi maillots	46,67			
			-Fonds Cantal animation	300,00
-Sortie au domaine de Pelvezy	2947,25		(participation à l'achat des maillots)	
-Rando.du 19/08/23	482,64		-Sortie au domaine de Pelvezy	2866,00
-Rembt aux licenciés concernés,	430,00		-Rando.du 19/08/23	559,00
pour manif.labélisées 2022, versé par club				
			-FFCT :	117,00
			participation aux activités du club 2022	
-Frais gestion	28,92		-Cot.club + cartes membre	308,00
-Licences FFCT 2023	2616,00		-Licences FFCT	2545,00
Sous-total :	10699,56		Sous-total :	10800,57

Ecole Cyclo

-licences FFCT 2023	234,00		-licences FFCT 2023	144,00
-Frais déplacements	280,80		-Département du Cantal	300,00
-Frais divers	85,67		pour école cyclo	
Sous-total :	600,47		Sous-total :	444,00
TOTAL :	11300,03		TOTAL :	11244,57

Déficit :11300,03 – 11244,57= 55,46

Solde au 31/12/2023: 7836,29 – 55,46 = 7780,83

3. LICENCES 2024 : Assurances et volet médical - nouvelles règles concernant le questionnaire de santé

Concernant les assurances, les tarifs restent inchangés avec possibilité de choisir « Petit Braquet » et « Grand Braquet ». Les notions de Vélo rando et Vélo sport sont supprimés.

Le «Petit Braquet » ne garantit que les dommages à la personne + le casque et le cardio-fréquencemètre alors que le « Grand Braquet » garantit les dommages au vélo à hauteur de 1 500 € + les vêtements + GPS (vélos électriques)

En cas de décès accidentel ou décès par AVC ou ACV, le capital versé avec le «Grand Braquet » est plus important, avec notamment la présence d'un test à l'effort de moins de 2 ans.

Responsabilisation des licenciés concernant le risque Santé / Devoir de sensibilisation et information des licenciés sur le risque Santé

Mais le grand changement, cette année 2024, décidé par la FFCT, est la suppression du certificat médical de non contre indication à la pratique du vélo qui jusque là était fourni tous les 5 ans. Une exception est faite cependant pour les licenciés qui participent à des compétitions, des cyclos sportives et qui doivent justifier d'un certificat médical de moins d'un an.

A l'obligation de produire ce certificat, qui en fait était purement administratif et délivré sans examens poussés la plupart du temps, se substitut une notion de sensibilisation et de responsabilisation du licencié. Celui-ci devoir avoir lu et assimilé le questionnaire de santé complet, et prendre lui-même l'initiative de consulter au plus vite un médecin en cas de doute sur sa santé et ses sensations à vélo.

Ces nouvelles règles arrivent juste au moment où notre club qui jusque là était épargné, a déploré en fin de saison trois chutes dont l'une aurait pu être grave :Rémi CABANEL (à St Céré), Daniel CAVAROC (à Rosas) et surtout Christian BIGNON (descente de Loubressac).

Christian BIGNON s'adresse à l'Assemblée pour évoquer son accident dont il a peine à comprendre comment il est advenu (ne s'en souvient pas). Finalement, il n'a pas de séquelles graves grâce notamment au casque dont il rappelle le port indispensable

Dans notre club, notre moyenne d'âge est assez élevée ; notre santé n'est pas toujours au top ! Nous devons être très vigilants et de ne pas manquer, au moindre doute de consulter un médecin. Vous pouvez bien sûr, demander un certificat au médecin si vous avez le feu vert pour continuer à pratiquer et nous le transmettre. Rappel : parfois le test à l'effort récent garantit une meilleure couverture au niveau des assurances.

NB : Il existe aussi un document FFCT encore plus détaillé sur la santé. Nous allons le faire paraître sur le site du club.

Rappel des règles de sécurité

Jeannot PRIEU prend la parole pour insister sur les règles de sécurité à respecter (être bien équipés : casque, tenue,...) et notamment sur la **nécessité d'avoir un vélo bien entretenu et révisé régulièrement.**

4. Intervention de Jeannot Fournol :

Il demande à l'Assemblée de ne pas oublier que les anciens licenciés mais aussi les « sympathisants » qui prennent la carte de membre (détail ci-après)

Liste des sympathisants :

Roger GOUZOU Sousceyrac , Didier BLAZI et sa conjointe de Sousceyrac, Lazare LENEUF et Alain VIALARD d'Aurillac, André CHEVALEYRE d'Ambert, Philippe MESPOULHES et Michel FRULLANI de Siran, Jean-Claude LACAMBRE et Max COUDERC de Leyme, Didier AUDONNET de Linac.

Jeannot évoque ensuite **les séjours organisés par le COREG pour les jeunes** et notamment un séjour prévu au Lioran au mois d'Août. Certains de nos enfants de l'Ecole Cyclo. pourront être intéressés car il n'est pas loin. Il demande aux Responsables de l'Ecole Cyclo. de suivre ce dossier de près.

Enfin, il fait part à l'Assemblée des ennuis de santé actuels de nos fidèles lotois : Jean Berger et Guy Frullani.

5. PERSPECTIVES 2024

Point sur la prise des Licences en 2024

Gérard CHEVALIER intervient pour préciser qu'à ce jour et en tenant compte des formalités de renouvellement de ce matin : 39 licences seront enregistrées (licences concernant l'Ecole Cyclo. non traitées)

Randonnées FFCT organisées par le Club :

- **Journée des Gorges de la Cère : le 04/05/2024 à SIRAN** : 2 circuits vélo route et 2 circuit VTT ; Jeannot Priou et Claude Mespoulhes ont déjà tracé les parcours VTT ;
- **Randonnée de la Fête : le 17/08/2024 à SIRAN**

Randonnées internes au club :

- 14 Juillet : Randonnée anniversaire 88 ans de Jeannot FOURNOL
- Mi-Août : Rando. Du Quercy à partir de St Céré

Séjour Pentecôte :

Bernard BARBET intervient pour sonder l'assistance sur le déroulement de ce séjour : Date et déroulement fixe ou itinérant (proposition randonnée itinérante dans le Cantal : Le lioran, le Cézalier : Allanche...) ou séjour avec résidence fixe.

Après discussion : il est décidé de conserver la date du weekend de Pentecôte : 18-19-20 Mai et de trouver un hébergement fixe plutôt dans le Sud !

Plusieurs personnes sont déjà intéressées par ce séjour. Bernard s'occupe des démarches sans tarder.

Voyage :

Milou confirme qu'il n'a pas prévu de voyages en 2024.

La complexité des démarches administratives, l'organisation de ce type de séjours avec préparation des circuits au préalable demandent beaucoup d'investissement pour les organisateurs.

Lors du dernier séjour, certains participants n'avaient pas souscrits d'assurance annulation.

Fonctionnement de l'Ecole Cyclo. :

Comme chaque année, l'Ecole cyclo. reprendra ses activités vers la fin Mars. Une réunion préalable sera organisée en présence des parents.

Participations prévues :

- La Jussacoise le 2 Juin, invitation de Didier CARTEAU
- Participation à la Course et rando. « Entre deux lacs » A.C.V.A. le 26 Juin 2024 Glenat Siran
- Séjour multi-activités organisé par le COREG durant le mois d'Août au Lioran.

6. Intervention de Didier CARTEAU

Didier CARTEAU, nouveau président du CODEP 15 s'est dit honoré de l'invitation qui lui a été faite.

Il a remercié tous les bénévoles qui par leur implication oeuvrent à la bonne marche des associations ; a félicité la vitalité de l'Ecole cyclo. FFCT, seule du département et l'a invitée à participer à la rando « La Jussacoise » du 2 Juin prochain.

Il a donné des informations sur la possibilité par le club d'utiliser une remorque mise à disposition par le CODEP avec tout ce que cela implique en matière d'assurances (les remorques prêtées par le CODEP ne bénéficient pas de la couverture assurance dès qu'elles sont prêtées à un club ; charge au club de souscrire une assurance spécifique).

Le CODEP organise par ailleurs des séjours d'une semaine dans le Cantal. A cet effet, tous les licenciés peuvent aller rouler et participer gratuitement à une journée de ces séjours :

- Du 15 au 22 Juin : la « Romain Bardet » au départ de Maurs (Tour du Cantal)
- Du 22 au 29 Juin : Parc des Volcans d'Auvergne au départ de Condat
- Du 31 Août au 7 Septembre : Entre Cantal, Lot et Aveyron au départ de St Etienne de Maurs

Pour précisions et inscriptions : contacter Didier CARTEAU au 06.80.83.54.38 ou didier.carteau@orange.fr

Il a rappelé enfin l'utilité de s'inscrire aux formations diverses proposées par la FFCT et qui sont dispensées dans le Département.

7. Intervention de Guy MESPOULHES

Guy MESPOULHES clôture l'Assemblée Générale en remerciant vivement tous les bénévoles du club cyclotouriste de Siran. Il a apprécié les différentes interventions durant cette réunion : présentation du rapport moral et du bilan financier...

Il a redit combien l'association était importante et impliquée dans la vie de la Commune participant ainsi, notamment avec l'Ecole Cyclo., au maintien du lien social entre les générations.

Il a indiqué la création, depuis 2 ans, d'un circuit VTT ou de randonnée pédestre de 16 Km, tracé et balisé sur la commune. Le descriptif de ce circuit figure sur le dépliant « Grange et moulins » disponible à l'Office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne.

La commune de Siran est vaste (5000 ha) et offre de nombreuses possibilités de randonnées VTT, marche.

Pour conclure, il a suggéré à l'Association d'organiser au mois de Juillet prochain une petite manifestation festive si possible avec les enfants de l'Ecole Cyclo., à l'occasion du passage du Tour de France (entre Le Rouget et Sousceyrac).

8 . Intervention de Colette MESPOULHES :

Colette MESPOULHES félicite le travail réalisé par la section cyclotourisme de l'USS et la bonne tenue de ses finances. Elle indique que le club sera à nouveau sollicité à l'occasion de la journée « Vélo Entre deux lacs » organisée par l'ACVA Aurillac qui aura lieu cette année, le Dimanche 23 Juin (Une subvention sera demandée à la Communauté de Commune de la Chataigneraie).

A l'issue de cette Assemblée Générale, un apéritif a été servi, suivi d'un repas au Relais du Musée, chez Céline et Nicolas, les nouveaux gérants du musée.